

NUCLÉAIRE

Le 2^e devis officiel de Cigéo publié

Le ministère de l'Énergie a rendu public lundi 11 janvier le devis révisé du projet de centre de stockage géologique de déchets nucléaires Cigéo réalisé en 2014 par l'Andra. Un dossier de plus de 650 pages qui porte le coût complet du projet entre 20 et 30 milliards d'euros. C'est maintenant à la ministre de l'Énergie d'arrêter le coût du projet.

Du volumineux dossier réalisé par l'Andra, difficile de tirer un chiffre total du coût du projet

Cigéo. Dans une note de synthèse, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs souligne que cumulées sur une centaine d'années, les différentes visions « *peuvent conduire à des différentiels de l'ordre de 30 % à la fin de la phase d'esquisse soit un écart entre un chiffrage d'environ 20 mds€ et un autre d'environ 30 mds€* ». Le premier devis réalisé en 2004-2005 tablait sur un montant de 13,5 à 16,5 mds€*. Malgré l'écart entre les deux devis, l'Andra juge, dans cette même note de synthèse, « *la nouvelle évaluation des coûts cohérente avec la précédente estimation réalisée en 2005 compte tenu des nouvelles hypothèses prises en compte : durée d'exploitation des réacteurs de 50 ans, évolution du coût des matières premières, études plus approfondies* ». L'exercice s'avère « *particulièrement délicat* » puisqu'il nécessite de faire des hypothèses sur le coût du travail, de la fiscalité, des matériaux ou de l'énergie pendant plus de 100 ans, rappelle l'Andra, maître d'ouvrage et futur exploitant de Cigéo. Cette estimation reste également très dépendante de paramètres extérieurs comme les options de sûreté, qui seront validées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et les choix des modalités de réversibilité, qui doivent être déterminées par une loi en 2016.

Dans leurs observations formulées début 2015 sur ce dossier de chiffrage de Cigéo, les exploitants nucléaires, EDF, Areva et le CEA, – qui sont les financeurs de l'installation – ont estimé que l'Andra n'avait tenu compte que « *d'une faible part des optimisations identifiées* ». Ces trois exploitants s'accordent sur un coût (hors risques) du projet de 20 mds€. De son côté, l'ASN, dans son avis daté du 10 février 2015 et rendu public lundi 11 janvier, note que « *certaines hypothèses retenues par l'Andra et ayant un fort impact sur le chiffrage global semblent optimistes* ». L'Autorité de sûreté nucléaire souligne qu'il est « *impératif* » d'arrêter rapidement un coût actualisé de Cigéo. La balle est dans le camp de la ministre de l'Énergie.

Face à ces divergences, l'Andra a indiqué que des visions différentes du chiffrage, « plus ou moins

conservatives en fonction de la manière dont sont anticipés les progrès technologiques et les optimisations, pourront être développées et valorisées » dans les phases ultérieures des études. Lundi 11 janvier, dans un communiqué commun, l'Andra, EDF et Areva indiquent « *partager un concept commun de stockage, des pistes d'optimisation à étudier et les enjeux techniques et économiques qui s'y rattachent* ». Ces optimisations sont étudiées avec l'objectif de les mettre en œuvre tout au long des différentes phases de construction du stockage, sans réduire le niveau de sûreté et de sécurité de l'installation. Lors d'une visite, la semaine dernière, du p-dg d'EDF au Laboratoire souterrain de Bure, Pierre-Marie Abadie, directeur général de l'Andra, et Jean-Bernard

Lévy ont exprimé « *leur attachement à renforcer dès 2016 leur coopération afin d'optimiser la conception de ce projet d'envergure* ». Les études d'avant-projet détaillé doivent être menées en 2016-2017 pour élaborer la demande d'autorisation de création du centre. Sous réserve d'autorisation, la construction de Cigéo pourrait démarrer à l'horizon 2020.

* La commission d'enquête parlementaire sur les coûts de la filière nucléaire avait estimé le coût de Cigéo autour de 30 mds€.

LE PROJET CIGÉO

⇒ Cigéo est destiné à assurer la gestion à long terme des déchets les plus radioactifs produits par les installations nucléaires en France (déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue). Le site choisi pour cette installation est situé à Bure, à la limite de la Meuse et la Haute-Marne. Ces déchets sont aujourd'hui conditionnés et entreposés par les exploitants nucléaires qui les ont produits dans des installations spécifiques et sécurisées, sous leur responsabilité.

Philippe Rodrigues